

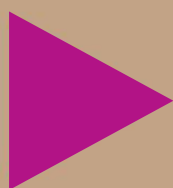
BAROMÈTRE 2026 DES POSTES FONJEP

DONNÉES 2025

REGION CORSE

- Soutenir les projets associatifs
- Contribuer aux dynamiques territoriales
- Accompagner les politiques publiques





INTRODUCTION

Ce baromètre régional complète l'édition nationale du Baromètre des postes Fonjep 2026, basée sur les données de l'année 2025 (arrêtées au 31 janvier 2026).

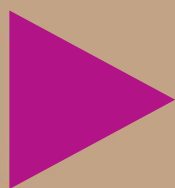
Au niveau national, 71 % des associations bénéficiaires de postes Fonjep sont des associations locales, et 89 % agissant à l'échelle départementale ou infrarégionale.

Cette édition régionalisée met donc particulièrement en évidence la présence forte des postes Fonjep sur le territoire, leur contribution à la vie socio-économique et sociale des territoires, y compris dans les zones rurales (ZFRR) et les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Vous y trouverez des chiffres clés, tels que le nombre de postes Fonjep, le nombre d'associations bénéficiaires, la répartition des postes par département, et le profil type des associations et de leurs salariés.

Afin de compléter et d'enrichir ces données, vous trouverez une cartographie dynamique des postes Fonjep dans votre région sur le site du Fonjep, dans la rubrique « Postes Fonjep »/« Baromètre » ou via les pages régionales : « Qui sommes-nous »/« Le Fonjep en région ».

Ces cartes vous permettront de filtrer les informations par département, par type de postes (tels que Fonjep « Guid'asso », Fonjep « Culture Fonjep « ECSI », etc.), ainsi que par zones spécifiques d'implantation (QPV, ZRR).

Bonne lecture !



CHIFFRES CLÉS

CHIFFRES CLÉS DE LA RÉGION

Nombre de postes Fonjep : 93,50

Nombre d'associations bénéficiaires : 67

Nombre de salariés porteurs de postes Fonjep : 98

Budget annuel médian des associations bénéficiaires : 272 800,00 €

CHIFFRES CLÉS PAR DÉPARTEMENT

	Nombre d'associations	Nombre de postes	Montant de la part État	Montant de la part collectivités (*)
20 - Corse	67	93.5	625 055,00 €	11 000,00 €

() Le montant de la part des collectivités indiqué ici ne représente que les montants versés dans le cadre des conventions signées avec le Fonjep.*

1 CARACTÉRISTIQUES DES 67 ASSOCIATIONS BÉNÉFICIAIRES

1.1 Types d'associations bénéficiaires

Types d'associations	Pourcentage
Association locale	64,18%
Tête de réseau départementale	1,49%
Association régionale	20,90%
Tête de réseau régionale ou interrégionale	10,45%
Association nationale	2,99%

1.2 Nombre total de salariés dans les associations bénéficiaires

Nombre de salariés	Pourcentage
De 1 à 4 salariés	61,19%
De 5 à 9 salariés	16,42%
De 10 à 19 salariés	14,93%
De 20 à 49 salariés	4,48%
De 50 à 199 salariés	2,99%

1.3 Nombre de bénévoles

Nombre de bénévoles	Quantité
Nombre de bénévoles total	1 540,00
Nombre de bénévoles moyen	23,00
Nombre de bénévoles médian	11,00
Nombre d'ETP total	296,00
Nombre moyen d'ETP par association	4,00

2 PROFIL TYPE DES 98 SALARIÉS PORTEURS DE POSTES FONJEP

2.1 Genre, âge et ancienneté sur le poste

	Pourcentage	Âge moyen	Ancienneté sur le poste
Femme	72,64%	42	5
Homme	27,36%	41	5

2.2 Niveau de formation

	Pourcentage	Dont femmes	Dont hommes
Diplôme du 2ème et 3ème cycle universitaire (I et II)	59,05%	72,58	27,42
Bac +2 (III)	22,86%	83,33	16,67
Niveau bac (IV)	11,43%	58,33	41,67
BEPC/BP (V)	6,67%	71,43	28,57

3 ÉCHELLE D'INTERVENTION ET PUBLICS CONCERNÉS

3.1 Échelle d'intervention des 67 associations

Échelle d'intervention	Pourcentage
Internationale	4,48%
Nationale	2,99%
Interrégionale	4,48%
Régionale	37,31%
Départementale	16,42%
Intercommunale	25,37%
Communale	5,97%
Quartier	1,49%
Autre	1,49%

3.2 Public concerné par les actions des salariés en poste Fonjep

	Pourcentage
Tout public	87,43%
Enfants (6-15 ans)	4,96%
Adultes (25-65 ans)	3,54%
Familles	2,04%
Public spécifique	0,96%
Jeunes (16-24 ans)	0,73%
Petite enfance (0-5 ans)	0,18%
Personnes âgées (plus de 65 ans)	0,11%
Personnes handicapées	0,06%

4 SUBVENTION ET FINANCEURS

4.1 Part de la subvention poste Fonjep dans le financement de l'emploi

	Total
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé	3 377,24 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - cadre	4 785,28 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - non-cadre	3 334,57 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - femme	3 389,69 €
Coût moyen (mensuel) du salaire chargé - homme	3 342,67 €
% subvention FONJEP sur le salaire chargé	15.61%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - cadre	12.48%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - non-cadre	15.75%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - femme	15.67%
% subvention FONJEP sur le salaire chargé - homme	15.43%

4.2 Nombre de postes par financeur

	Nombre de postes financés
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 (JEP)	41,00
Ministère des Solidarités et de la Santé (D.G.C.S.)	2,00
Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) (DGCL)	8,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B1 - GUID'ASSO	17,50
Ministère de la Culture	1,00
Ministère des sports, de la jeunesse et de la vie associative - DJEPVA B2 - Fonjep Jeunes	24,00